

Membres	23
En exercice :	
Présents :	15
Absents :	8
Votants :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstention :	0

DE00033.05-2023
République Française
Département de l'Isère

Commune de Arandon-Passins

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois le 30 mai à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de **Mme SANDRIN Maria, élue Maire**.
Date de convocation du Conseil Municipal : 17 mai 2023

Présent(e)s : Mesdames, Messieurs : Maria SANDRIN, Vincent LIENARD, Alexia FARGE, Grégory PINET, Dominique SOLANO, Guillaume LIAUZUN, Muriel RADIX, Alexandre BOITTIAUX, Sylvain JUPPET, Fabienne DUPUY, Sylvie MONTERO, Dimitri CASTELANT, Michel HANNI, Jean Paul COTTIER, Sophie DE ARAUJO

Absents excusés : Mesdames, Messieurs : Véronique GROS (pouvoir à M. SANDRIN), Chloé VIAL (pouvoir à G. LIAUZUN)

Absents : Mesdames, Messieurs : Marilyn SERRANO, Cédric THIEVANAZ, Bruno GENEVAY, Aurélie BENEDETTO, Pamela D'URBANO, Sylvain LONGUET.

Mme Alexia Farge a été élue secrétaire de séance

OBJET : MATERIEL SERVICE TECHNIQUE – ACQUISITION TRACTEUR

Madame le Maire explique que le tracteur utilisé à l'heure actuelle par les services techniques est âgé et qu'il coûte de plus en plus cher en factures d'entretien et de petites réparations.

Il y a donc nécessité d'investir dans l'achat un nouveau tracteur pour les services techniques.
La municipalité a consulté et rencontré cinq fournisseurs de matériel,

Après analyse, le choix s'est porté sur la société Prest Agri qui a fait une proposition pour un tracteur neuf MC CORMICK X5.100 d'un montant estimatif de 77 500.00 € HT et reprend l'ancien pour un montant de 14 000.00€.

Cette dépense d'investissement sera financée sur le budget communal.

Compte-tenu du tableau comparatif présenté à l'Assemblée,

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur cet achat.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et, à l'unanimité,

Approuve le projet d'achat d'un tracteur MC CORMICK X5.100 pour les services techniques,

Demande au Maire de sortir ce bien de l'inventaire du patrimoine de la Commune,

Décide d'inscrire la dépense au budget pour la réalisation de cet achat,

Accepte la proposition de reprise de l'ancien tracteur pour un montant de 14 000 € HT.

Décide d'inscrire la recette au budget

Demande au Maire de sortir ce bien de l'inventaire du patrimoine de la commune

Autorise le Maire ou un Adjoint à signer tout acte se rapportant à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
SANDRIN Maria

